

L'enseignement dans le Montbrisonnais de l'Ancien Régime à Jules Ferry

- 1 -

L'ANCIEN REGIME

Le système éducatif de l'Ancien Régime

Situation générale

On peut constater une assez bonne situation d'ensemble. A la veille de la Révolution, 47 % des hommes et 27 % des femmes savent signer et, comme tels, sont considérés comme alphabétisés. Cependant il y a une disparité entre les provinces du Nord et celles du Sud, le midi étant moins alphabétisé. C'est un résultat honorable même si, à la même époque, l'Angleterre fait mieux. 60 % des Anglais et 40 % des Anglaises savent signer. Ce bon résultat est dû à un réseau relativement serré d'établissements d'enseignement.

Les petites écoles

L'enseignement primaire est assuré dans les villes par les "petites écoles" qui se sont multipliées à partir du XVI^e siècle prenant le relais d'autres écoles installées près des églises cathédrales ou collégiales.

En 1666, un prêtre lyonnais, Charles Démiat (1636-1695) fonde des écoles de charité gratuites pour les enfants des classes populaires. Il crée la congrégation des "frères de Saint-Charles, celle des "sœurs de Saint-Charles" et, en 1671, le séminaire Saint-Charles.

En 1679, Jean-Baptiste de la Salle, un chanoine rémois (Reims 1651, Rouen 1719) prend en charge les écoles de Reims. Son "Institut des frères des écoles chrétiennes" va connaître un grand essor au XVIII^e siècle.

A la campagne, presque chaque paroisse a une école, très élémentaire, une maison comme une autre avec un maître d'école très pauvre qui pour vivre doit aussi être écrivain public, sabotier, cordonnier, sacristain... La majorité des garçons fréquentent l'école, au moins quelques mois, en hiver.

Les collèges. Jésuites, Oratoriens ; Ursulines, Visitandines

Les collégiens sont relativement nombreux. En 1630, il y a déjà 50 000 élèves dans les collèges, autant qu'en 1842, deux siècles plus tard. Il y a 160 collèges possédant le cycle complet.

Deux ordres religieux dominant : les Jésuites qui régissent 105 collèges en 1763 au moment de leur expulsion de France et les Oratoriens qui dirigent 26 collèges à la même époque. L'action des ordres est d'ailleurs fortement controversée. Les Jésuites sont chassés en 1763 pour des raisons essentiellement politiques. Les Oratoriens sont, eux, suspects de jansénisme.

Les écoles secondaires de filles, établissements situés à mi-chemin entre le noviciat et le collège de garçons, sont dirigées par des religieuses. Il y a deux ordres principaux : les Ursulines et les Visitandines.

Les Ursulines, ordre fondé en Italie en 1535, sont implantées dans 65 villes du royaume dès 1620.

Les Visitandines, ordre fondé par Saint François de Salle et Sainte Jeanne de Chantal, en 1610, à Annecy, ont 41 maisons en 1641. Elles n'acceptent pas les élèves externes et s'adressent plutôt aux enfants des classes privilégiées, à la différence des Ursulines. Ainsi à Feurs, les Ursulines tiennent une école gratuite pour les enfants pauvres ("Annales de la Congrégation des Sœurs de Saint-Charles de Lyon", tome 1, 1680-1874, p.179)

L'enseignement y est faible, même dans les couvents réputés. Voici les recommandations de Madame de Maintenon aux religieuses qui dirigent Saint-Cyr, institution modèle où pourtant on joue Esther : *Apprenez-leur (aux filles) à être extrêmement sobre sur la lecture, à lui préférer toujours l'ouvrage des mains, les soins du ménage, les devoirs de leur état.*

Les universités

Enfin, il y a en 1789, 24 universités, souvent anciennes, de tailles et de réputations très variables qui regroupent 12 500 étudiants soit autant qu'en 1875.

La pédagogie (J.- B. de la Salle)

Les méthodes pédagogiques se sont renouvelées et adaptées, en particulier dans l'enseignement élémentaire, grâce surtout, à l'influence de Jean-Baptiste de la Salle et de ses frères.

Avant lui l'enseignement reste d'un traditionalisme étroit avec des méthodes pédagogiques peu efficaces :

- Syllabaire latin encore très utilisé.
- La notion de classe n'existe pas. Tous les élèves sont mélangés, grands et petits.
- Le maître prend chaque enfant l'un après l'autre pour le faire lire ; il y a beaucoup de temps perdu.

Jean-Baptiste de la Salle préconise une pédagogie basée sur l'enseignement collectif, les enfants regroupés par niveau travaillant ensemble aux mêmes exercices. Nous sommes encore sur ce système pédagogique.

Il abandonne le syllabaire latin au profit d'un manuel en français, attache beaucoup d'importance à l'écriture - une heure par jour - et à tout ce qui a une utilité immédiate : copie et rédaction de contrats, de baux, de mémoires... C'est, en résumé, un enseignement bien adapté à la vie quotidienne et qui plait aux classes sociales moyennes : paysans aisés, artisans, commerçants.

Négligeant le latin pour un enseignement plus utilitaire, les disciples de Jean-Baptiste de la Salle gagnent, à toutes ces innovations, le nom de "frères ignorantins", ce qui est, finalement, un beau compliment.

Les instructions contenues dans l'ouvrage de Jean-Baptiste de la Salle, sa *Conduite des Ecoles chrétiennes* vont donner un modèle d'éducation qui va se répandre largement au cours du XVIII^e siècle.

Les "petites écoles"

Emploi du temps et pédagogie

L'*ordre du jour de la journée* (emploi du temps) comprend : lecture, écriture, arithmétique, orthographe, plain-chant et travail manuel.

La classe du matin commence à sept heures et se termine à dix heures ou dix heures un
Joseph Barou, *l'enseignement dans le Montbrisonnais de l'Ancien Régime à Jules Ferry*

quart ; celle du soir s'ouvre à une heure ou une heure et demie et s'achève à quatre heures.

Le mobilier scolaire est peu compliqué. Le Directeur des Ecoles (Charles Démia) en a lui-même établi la liste. Tout d'abord, le Crucifix domine la classe et appelle le respectueux salut de l'enfant. En face est un "Enfant Jésus" en image ou en bosse. Notons ici que les élèves de bonne conduite sont admis à faire partie de la Confrérie du Divin Enfant. D'autres images, dans le goût du temps, ornent les murs : celles de Notre-Dame, du Patron de la paroisse, de saint Charles, de sainte Catherine...

Il y a, en outre, des bancs pour les écolières et des tables pour celles qui écrivent : celles-ci sont les plus "savantes"; une armoire, deux chaises de maîtresses ; des cartes de l'alphabet pour la lecture par bande, et de petits carrés de bois en forme de dés, sur lesquels sont gravés les lettres et les chiffres, et avec lesquels les enfants jouent tout en étudiant. Remarquons encore un tronc pour les pauvres, un registre pour inscrire les noms, âge, demeure, capacité des élèves, la date de leur réception et de leur sortie ; les sacrements qu'elles ont reçus et (ce qui prouve que le fondateur veut qu'on les suive même au-delà de l'école), l'indication de l'état qu'elles ont embrassé et la manière dont elles se comportent dans le monde.

N'oublions pas un dernier objet : "une grande cloche" pour l'entrée et la sortie des élèves et "une petite pour avertir celles qui se manquent dans la lecture", d'où est venu probablement l'emploi du signal, jadis fort en usage chez les sœurs de Saint-Charles, dans les classes nombreuses.

Dans les classes de garçons, on désignait, parmi les élèves, tout un état-major qui, sous le nom pompeux d'officiers, faisaient les fonctions de moniteurs, en collaborant avec le maître à la surveillance et à l'instruction de leurs camarades...

La méthode de lecture en usage était l'épellation. Afin de l'adapter à la capacité des enfants, M. Démia divise et subdivise les élèves. Il y avait, dans chaque école, jusqu'à sept cours de lecture, où on les classait successivement : lecture des lettres, puis des syllabes, des mots, des phrases en latin, des phrases en français ; ensuite la classe "des plus capables" en lecture, qui lisaient le manuscrit, et celle des élèves qui savaient écrire...

De même que pour la lecture, il y avait, chaque jour, matin et soir, un exercice d'écriture et l'on y attachait une très grande importance. Il était recommandé de copier les modèles des spécialistes en écriture pour arriver à la perfection de cet art.

En fait d'orthographe, M. Démia aurait été d'accord avec l'Académie pour opérer des réformes. Il était d'avis de simplifier le plus possible et demandait, par exemple, qu'on supprimât les lettres qui ne se prononcent pas comme le p dans baptême, de même que les lettres doubles et inutiles. Il préférait écrire "affaire" avec un seul "f", et remplaçait "s" par un accent circonflexe, comme dans le mot "apôtre".

Quant à l'enseignement de l'arithmétique, il paraît limiter à la numération, l'addition et la soustraction... Les leçons de civilité n'étaient pas omises..."¹

Une histoire locale très discrète

A Montbrison, le chapitre de Notre-Dame entretenait une petite école de clergeons. Une sœur était maîtresse d'école pour les enfants de la Charité. Des prêtres et des laïcs tiennent les petites écoles (travail de F. Ferret) avec souvent un niveau très faible. Finalement, au sujet de l'enseignement élémentaire à Montbrison, avant 1789, notre histoire locale, est très discrète

¹ Sources : *Annales de la Congrégation des Sœurs de Saint-Charles de Lyon*, tome 1, 1680-1874, p.16 à 18)

Le collège de l'Oratoire

Le collège de Montbrison est, en contrepartie, un établissement ancien et prestigieux. Fondé en 1622, il est détruit par un incendie en 1640 et à nouveau en 1775. Entièrement et magnifiquement reconstruit, c'est l'actuelle sous-préfecture.

Une dizaine de prêtres appartenant à la congrégation de l'Oratoire enseignent à environ 140 collégiens (effectif réduit) de la 6^e à la classe de philosophie. L'établissement correspond à un lycée et un collège d'aujourd'hui. Le prix des études est élevé ; la pension se monte à 400 livres alors qu'une vache coûte de 20 à 25 livres en 1709.

Tous les notables de la région passent forcément par le collège de l'Oratoire avant l'université (clergé, homme du droit, médecins...)

Des professeurs célèbres enseignent à Montbrison :

- Jacques-Joseph Duguet (1649-1733) en 1675, théologien né à Montbrison.
- Jean-Baptiste Massillon (1663-1742) né à Hyères qui devint évêque de Clermont.

Mais l'ordre est un foyer de jansénisme et, comme tel, suspecté.

Le collège des Jésuites de Roanne et celui des Oratoriens de Notre-Dame-de-Grâces, à Chambles, font une certaine concurrence à celui de Montbrison.

Ursulines et Visitandines : les établissements pour filles

Les Ursulines s'installent à Montbrison en 1628. Elles ont bientôt deux couvents : le "grand couvent", actuellement l'institution Victor-de-Laprade, le "petit couvent", actuelle maison de retraite de la Croix. Il y a jusqu'à 60 religieuses.

Les Visitandines s'établissent dans la ville en 1642 et bâtissent un superbe couvent avec l'église Sainte-Marie couronnée d'un dôme. Actuellement ce sont le tribunal, le centre musical et les anciennes prisons. Il y a 40 religieuses en 1697.

Ville aristocratique et bourgeoise, centre administratif (chef-lieu du bailliage), Montbrison possède, avant 1789, des établissements d'enseignement importants. Des bâtiments monumentaux - la sous-préfecture, le palais de justice, l'institution Victor-de-Laprade - témoignent encore de leur passé prestigieux.

La Révolution

La période révolutionnaire

Elle constitue une vraie rupture, un bouleversement profond. Elle est caractérisée par l'effondrement de tout un système éducatif, au moins dans les villes.

- A Montbrison, tous les établissements anciens disparaissent en même temps que les ordres religieux : le collège de l'Oratoire, les Ursulines, les Visitandines, les petites écoles.
- A la campagne, on peut penser que les "écoles" tenues par des maîtres laïcs, "à temps partiel", ont mieux résistées.

Les tentatives de la Convention

Pourtant les Conventionnels s'intéressent beaucoup à l'enseignement - primaire particulièrement - pour combattre dans le peuple l'influence cléricale et royaliste.

Robespierre veut *une éducation vraiment nationale, vraiment républicaine, également et efficacement commune à tous...*

La loi du 27 frimaire an II crée, dans chaque commune de plus de 400 habitants une école destinée au premier degré d'instruction. L'enseignement sera obligatoire mais libre car on ne supprime pas les écoles privées. L'instituteur ou l'institutrice - le mot apparaît pour la première fois officiellement - recevra un traitement et enseignera en français et non plus en latin.

Cette loi n'est pas suivie d'effet ; dès 1795, la Convention thermidorienne revient à la situation d'Ancien Régime. L'école est abandonnée à la bonne volonté de la commune et l'instituteur reste sous la tutelle de petits notables, administrateurs locaux.

Un bilan mitigé.

Bien que plusieurs grandes écoles aient été fondées (Polytechnique...), que des écoles secondaires (les écoles centrales) aient été prévues, en pratique la période révolutionnaire marque une régression avec un réseau d'établissement scolaire démantelé.

Il faudra un demi-siècle pour atteindre à nouveau le niveau de scolarisation d'avant 1789.

- 2 -

DU CONCORDAT AUX GRANDES LOIS SCOLAIRES (1801-1882)

L'essor des ordres enseignants

C'est le temps de la reconstitution du système éducatif et de sa reprise en main par l'Eglise avec un rôle essentiel pour les ordres religieux enseignants.

Les Frères des écoles chrétiennes

Nous assistons à la reconstitution rapide de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes, à Lyon dès 1802, immédiatement après le Concordat de 1801. La maison-mère s'installe au pied de Fourvière dans l'ancien petit collège des Jésuites.

En 1805, il y a 20 communautés. En 1821, la maison-mère est transférée de Lyon à Paris pour suivre le développement de l'institut qui prend une dimension nationale. En 1838, il y a 320 maisons, 2 300 frères et 143 000 élèves.

Mathieu Bransiet

C'est cette année-là que le XVII^e chapitre général élit comme supérieur de l'institut un Forézien : Mathieu Bransiet. Ce religieux est né dans une modeste famille de paysans le 1^{er} novembre 1792 à Apinac. Il devient Frère Philippe et restera supérieur de son ordre pendant 35 années.

Le *Très Honoré Frère* va donner une nouvelle extension à son ordre :

Joseph Barou, *l'enseignement dans le Montbrisonnais de l'Ancien Régime à Jules Ferry*

- Des maisons sont ouvertes à l'étranger.
- Des enseignements spéciaux sont organisés, par exemple *l'école des sourds-muets*.
- Le T.H.F. rédige inlassablement des manuels scolaires qui vont servir durant de longues années.

Ses funérailles sont solennellement célébrées à Paris, en 1874. A ce moment-là, l'institut est devenu international et compte 10 000 religieux qui enseignent à 400 000 élèves.

Nouveaux ordres enseignants

Des nouveaux ordres enseignants sont créés : Les frères maristes apparaissent en 1817, créés par le bienheureux Marcellin Champagnat, né le 20 mai 1789 à Marlihes, dans le Pilat, et élève en 1805 du petit séminaire de Verrières.

Les Marianistes organisés à Bordeaux en 1817.

Religieuses Saint-Charles et Saint-Joseph

Les religieuses, en ville surtout (et même dans les bourgades de l'importance d'un chef-lieu de canton) monopolisent l'enseignement des filles : sœurs Saint-Charles de Lyon et sœurs Saint-Joseph du Puy pour notre région.

Les premiers établissements des Sœurs de Saint-Charles dans la Loire sont :

- En 1804 : Panissières, Saint-Jodard, Saint-Etienne, Perreux et, pour tenir la maison de Charité, à Montbrison ;
- En 1805 : Saint-Galmier ;
- En 1806 : Violay, Saint-Chamond, Saint-Germain-Laval².

Les religieux bénéficient de privilèges : dispense du service militaire pour les religieux, dispense de subir un examen pour obtenir le brevet de capacité pour les religieux et les religieuses.

Ils n'ont pas de charges familiales et, ainsi, on peut les payer très peu. Ils accumulent un savoir et une expérience pédagogique, produisent des manuels scolaires, servent de modèles pour la masse des maîtres et maîtresses : laïcs isolés, mal payés et souvent obligés de faire un autre métier pour subsister.

Statut du maître et de la maîtresse d'école

Le maître laïc

S'il est laïc, le maître d'école est étroitement dépendant de l'Eglise représentée par le curé du lieu. Quelques extraits d'un contrat d'établissement d'un instituteur daté de 1808.

Il (l'instituteur) tiendra l'école ouverte depuis le 3 novembre jusqu'au 1^{er} mai (ce qui correspond à la mauvaise saison)... Il enseignera les premiers principes de la religion catholique, suivant le catéchisme et sous l'inspection de M. le curé desservant. Il veillera sur les enfants non seulement dans l'église... mais aussi dans les rues et places publiques. Il sera chargé de sonner l'angélus... En sa qualité de cleric laïc il obtiendra l'institution canonique de Mgr L'évêque... Il aura les cheveux courts, propres et portera dans l'exercice de ses fonctions la soutane, le rochet et le bonnet carré. Il doit encore servir la messe, distribuer l'eau bénite chaque dimanche dans toutes les maisons de la paroisse, garder les clefs de la sacristie, balayer l'église toutes les veilles de

² Cf. "Annales de la Congrégation des Sœurs de Saint-Charles de Lyon", tome 1, 1680-1874, p.179.

*dimanche et fêtes...*³

Le "clerc laïc", pour toutes ces charges, reçoit une rétribution scolaire qui le laisse, selon sa débrouillardise, entre la pauvreté et la misère.

Quant à la maîtresse d'école chargée d'enseigner aux filles, si ce n'est pas une religieuse c'est tout comme, une sœur sans le costume, "déshabillée" comme disent les bonnes gens. Elle doit être "fille ou veuve", de "bonnes vie et mœurs. Nous retrouvons les trois vœux : pauvreté, chasteté et obéissance.

Cette situation va rester figée pendant plus d'un demi siècle. Au milieu du XIX^e siècle, les obligations du maître d'école restent les mêmes. Quelques exemples :

Règlement pour les écoles primaires de la Loire daté de 1852, l'inspecteur est alors Monsieur Souchon du Chevalard :

art. 18 : "Les classes seront toujours précédées et suivies d'une prière.

art. 19 : "L'étude et la récitation du Catéchisme seront quotidienne... L'évangile du dimanche sera récité en entier le samedi."

art. 20 : "Assistance obligatoire" aux offices sous la conduite du maître avec inspection de la tenue et de la propreté une demi-heure avant.

art. 25 : "La lecture du latin est spécialement recommandée" dans les livres de messe.

On comprend que cette pesante tutelle de l'Eglise ait pu engendrer l'anticléricalisme vigoureux et durable marque la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e.

Les écoles communales de Montbrison

Deux congrégations ont alors une grande place pour l'enseignement primaire à Montbrison : sœurs Saint-Charles et frères des écoles chrétiennes.

Installation des religieuses Saint-Charles chargées d'abord de l'hospice :

A l'automne de 1804 (23 brumaire an XIII), l'administration des hospices civils de Montbrison dresse le procès-verbal de l'installation de quatre religieuses, envoyées par la Révérende Mère Sicard, pour le service de la maison dite de la Charité. C'était Sœur Jéronyme Lefort à titre de supérieure, Sœur Lagier, Sœur Bourgeat, et Sœur Marie Bonnefont.

Le personnel hospitalisé se composait de 40 vieillards indigents, des deux sexes, et de 40 enfants trouvés, au-dessus de 8 ans. Il fallait, en outre, diriger l'exploitation d'une vigne et d'un vaste jardin attenant à la maison..."⁴

En 1811, les "dames charitables" de Montbrison confient aux sœurs de Saint-Charles les classes gratuites qui sont installées dans une partie des bâtiments de l'hospice de Charité.⁵

En novembre 1826, Mère Saint-Arsène est transférée de la maison de la Charité qu'elle dirige à celle des écoles qui est située sur le boulevard. En 1832, la Révérende Mère Dupuy échange la maison du boulevard qu'elle avait acquise de Pierre Lacondamine contre un immeuble appartenant à M. André Turquais, avoué, et situé en la rue de la Madeleine :

Toute la maisonnée s'y transporta et dès lors ce fut vraiment l'ère de l'épanouissement

³ Philippe Ariès : "La France et les Français" ; il s'agit de la commune de Bruyères.

⁴ "Les Sœurs de Saint-Charles de Lyon, Annales de la Congrégation", tome 1, Lyon, Emmanuel Vitte, 1915, p. 66.

⁵ *Ibid.* p. 145.

pour cette institution qui recruta des élèves dans les diverses classes de la société et dont le pensionnat, en particulier, eut toujours un cachet de sérieux, de solide et chrétienne éducation...

Mère Saint-Arsène agrandit encore les bâtiments par une nouvelle acquisition, elle fit construire la chapelle, et, quand le nid fut achevé, doux et chaud, elle le quitta...⁶

Les dames de Saint-Charles qui ont, elles, la charge des écoles communales de filles ont, tout comme les frères, la fâcheuse tendance à vouloir constituer des classes payantes, des cours où les élèves sont triées sur le volet.

Les Frères des écoles chrétiennes et l'école Saint-Aubrin

En 1809 existe déjà, à l'emplacement actuel de l'école Saint-Aubrin, un immeuble communal noté au cadastre sous le nom "d'école gratuite".

C'est un curé de Saint-Pierre (Jean-Joseph Barou), qui, entre 1819 et 1823, installe à Montbrison les frères des écoles chrétiennes et les sœurs Saint-Charles. Né à Chalmazel en 1772, formé au collège des Oratoriens de Montbrison, la Révolution arrête ses études et retarde son ordination. En 1803, il devient curé de Saint-Médard, en remplacement du curé Jacquemont, qui est, avec Jean George dit Poissy, l'un des chefs du courant janséniste en Forez. En 1808-1809, il est professeur au séminaire de l'Argentière ; de 1809 à 1819 il réorganise et dirige le petit séminaire de Verrières ; en 1823, après quelques années à la cure de Saint-Pierre de Montbrison, il devient vicaire général de Lyon, fonction qu'il occupe pendant 32 ans, jusqu'à sa mort en 1855.

En 1823, une généreuse paroissienne de Saint-Pierre, la veuve Salle, née Jeanne-Marie de la Mure achète, sur la colline du Calvaire, une maison avec ses dépendances à M. Camille de Meaux ; ces immeubles sont voisins de "l'école gratuite". Le 14 janvier 1824, elle en fait don à la Ville de Montbrison *à la condition que la municipalité y entretienne des frères de la doctrine chrétienne (ou leurs successeurs) chargés à perpétuité d'instruire les enfants des artisans et des pauvres...*⁷

C'est la première école communale de garçons. L'école Saint-Aubrin existe encore aujourd'hui, presque avec les mêmes locaux, sous la forme d'une école catholique. Vers 1840, il y a 420 élèves et cinq frères (ce qui fait une honnête moyenne par classe !).

Mais les frères qui sont payés par la Ville (700 F par mois, moins qu'un jardinier de la ville) tiennent, outre les classes gratuites, des classes payantes (12 F par élève et par an) ce qui entraîne des difficultés sans fin avec la municipalité.

Situation matérielle voisine de l'indigence

Quelques extraits des procès-verbaux des délibérations du conseil municipal de Montbrison (année 1875) donnent une idée de la situation matérielle de l'école.

Mobilier scolaire. En novembre 1875, l'inspecteur demande que dans la petite classe *qui n'a que des bancs, on établisse des tables munies d'ardoises encastrées dans le bois, pour qu'on puisse donner aux enfants les premières leçons d'écriture*. La commission municipale est favorable à cette proposition :

Il serait regrettable de persister à laisser sur des bancs une centaine d'élèves à ronger leurs livres, à perdre un temps précieux et à ne pouvoir profiter que tardivement des leçons d'écriture qu'ils pourraient recevoir plus tôt. Le nombre des élèves augmente tous les jours et l'instituteur communal ne possédant pas de mobilier suffisant, est obligé d'attendre que des vides se fassent dans les classes supérieures...

... Il faudrait réparer quelques bancs... mettre à tous un pupitre à table... avec une ardoise

⁶ *Ibid.* p. 338.

⁷ Acte reçu Desarnaud, à Montbrison

enchâssée... Le coût s'élèverait à 150 F ce qui fait beaucoup hésiter les édiles.

Pour les "professeurs", il faudrait établir des cabinets d'aisance dans l'intérieur du bâtiment. Réponse de la municipalité : en effet ce serait *"une construction convenable ; malgré cela, elle n'est pas indispensable, depuis fort longtemps cet état de chose existe..."*

Ce sont deux petits faits révélateurs de l'état d'esprit des responsables municipaux, de la situation matérielle (et pédagogique) des élèves, et de la considération que l'on porte aux maîtres.

Les écoliers : à chacun l'école de sa condition

Voici comment, en 1843, le Journal de Montbrison (du 1^{er} juillet), décrit la population écolière de la ville défilant à l'occasion des fastes de la fête-Dieu, présidé cette année-là par le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon :

"En tête de la colonne du centre, marchaient, habillées et voilées de blanc, les jeunes élèves des dames Saint-Charles ; venaient ensuite leur pensionnat et les différents pensionnats de demoiselles, toutes aussi en robes et voiles blancs ; et enfin, toujours dans le même costume, les jeunes personnes de la congrégation, chantant des cantiques... L'aile droite... les petits orphelins de la providence... à gauche petites filles de la Charité... vêtus en bleu de ciel... Ensuite les nombreux enfants des écoles de la Doctrine Chrétienne, sous la conduite de leurs vénérables et pieux instituteurs. Cinquante de ces jeunes enfants formaient au centre un petit bataillon carré, marchant en mesure..."

Ce petit reportage est plein d'enseignements. Notons :

- Tout d'abord le goût des uniformes qui introduisent une certaine ségrégation entre les enfants (les orphelins sont en bleu) mais peuvent aussi abolir les différences ;
- La séparation rigoureuse entre filles et garçons ;
- Les questions de préséance, la place d'honneur revenant au pensionnat des sœurs Saint-Charles et à cinquante élèves sélectionnés par les frères.

Ce défilé est bien finalement à l'image de tout un système scolaire visant à reproduire la société : ordre, discipline, religion.

Chacun à sa place, dans son groupe social : à chacun l'école de sa condition.

Collège ou séminaire

Situation d'ensemble : opposition entre le lycée et le séminaire

L'enseignement secondaire se reconstitue aussi avec deux types d'établissements bien spécialisés : les lycées et les petits séminaires.

Les lycées (ou collèges impériaux dans les villes moins importantes) sont créés en 1802 par Napoléon pour remplacer les écoles centrales qui n'avaient jamais réellement fonctionné. Ils doivent servir à former fonctionnaires et officiers. L'enseignement est à base de mathématiques et de latin. Une stricte discipline est imposée avec uniforme et roulement de tambour pour ponctuer l'horaire, en quelque sorte une école de cadets.

Les petits séminaires (54 en 1814) sont absolument nécessaires pour reconstituer un clergé qui a été profondément ébranlé par la Révolution.

Situation dans le diocèse de Lyon

Ils se créent presque spontanément, parfois dans la clandestinité au début du siècle. Leur histoire est presque toujours la même, au moins dans notre région : un curé regroupe dans son presbytère quelques garçons pour leur enseigner le latin. La petite école presbytérale "sauvage" grandit et, grâce aux dons des fidèles devient un petit séminaire :

- Neulise (1795) avec le père Devis, prêtre réfractaire, devient Saint-Jodard en 1796.
- Roche-en-Foréz (1798) avec les pères Féaux et Recorbet, qui est partiellement transféré à Saint-galmier puis à l'Argentière.
- Marboz (1800) avec le père Ruivet transféré à Meximieux.
- Verrières (1804) avec le Père Perrier...

Là, il s'agit de former des clercs. L'uniforme sera la soutane, l'enseignement à dominante littéraire. La cloche remplace le tambour mais la discipline est aussi rigoureuse.

Il y a d'ailleurs concurrence très vive entre les deux systèmes. Napoléon prend ombrage du succès croissant des séminaires et, en 1811, fait une tentative pour donner à l'Université impériale le monopole de l'enseignement secondaire. Bien que le Cardinal Fesch, archevêque de Lyon, soit l'oncle de l'Empereur, les petits séminaires doivent fermer leurs portes. Mais la mesure est rapportée en 1814.

Du collège impérial de Montbrison à l'institution Victor-de-Laprade

Le collège impérial de Montbrison est fondé en 1807-1808, sur l'initiative de M. Lachèze, dans l'ancien couvent des Ursulines (actuel collège Victor-de-Laprade) pour remplacer le collège de l'Oratoire fermé en 1792.

Le directeur M. Jauffret a une certaine notoriété : c'est le frère d'un évêque et il est auteur de plusieurs ouvrages.

Fonctionnement et pédagogie

"On se défend de toute innovation". Il y a continuité avec le système éducatif de l'Ancien Régime : ordre, discipline, uniforme. La messe a lieu chaque jour.

Rentrée des classes après Toussaint, sortie fin août.

Le collège a peu de succès. Les élèves sont peu nombreux : moins de 100 dans les meilleurs moments. Le déclin est rapide.

Une première fermeture intervient dès 1815. Réouverture en 1818 sous le nom de collège royal. Nouvelle fermeture, définitive, en 1821 ; il reste alors seulement quinze élèves.

1824 : petit séminaire diocésain

En 1824, les locaux deviennent diocésains et un petit séminaire y est installé avec comme premier supérieur M. Mauvernay (qui, plus tard, partira pour l'Amérique).

Cet établissement prendra plus tard le nom d'institution Victor-de-Laprade. Il fonctionne encore aujourd'hui sous la forme d'un collège privé mixte...

Comment expliquer l'échec du collège de Montbrison ? Peut-être un lien trop étroit avec l'image d'un régime (collège *impérial*, *royal*) ou la concurrence de l'Eglise ? (séminaire de Verrières)

Le petit séminaire de Verrières

Fondation

A l'origine de cet établissement nous trouvons deux personnages : Antoinette Montet et Pierre Périer.

Antoinette Montet, "la Tante", née à Gumières, le 11 août 1735, morte à Verrières en mai 1828. Maîtresse d'école, rebouteuse, une sorte de "béate". Pendant la Révolution elle cache des prêtres réfractaires, visite les prisonniers. Pendant l'été 1793, elle soudoie un geôlier et libère trois prêtres dont l'abbé Périer (1765-1827). Les Lyonnais, avec de la Roche-Négly, sont alors à Montbrison.

Le père **Pierre Périer**, né à Saint-Marcellin, vicaire à Firminy devient curé de Verrières après le Concordat ; il regroupe dans sa cure quelques garçons autour de lui pour leur apprendre le latin. Les débuts sont difficiles :

"On s'installa dans une vieille maison mutilée et chancelante et dans une grange ouverte au vent, à la pluie et mal éclairée... Le dortoir est un grenier sous les tuiles, on y montait par une échelle de meunier... A l'heure du repas chacun se rendait à la cuisine pour avoir sa part de bouillon et rapporter le morceau de lard et les pommes de terre..."

Pourtant il y a une progression rapide des effectifs : 1804 : 40 élèves, 1807 : 150 élèves, 1809 : 313 élèves.

A la suite d'une révélation qu'elle aurait eue au cours d'un pèlerinage à Saint-Jean-Soleymieux Antoinette Montet vend ses biens (plus de 20 000 F) et achète le château du Soleillant (qui était à M. de Lapierre de Saint-Hilaire guillotiné en 1794) pour y installer le séminaire.

L'abbé Périer, débordé, abandonne la direction et le cardinal Fesch réorganise ses séminaires. L'abbé Barou devient supérieur (de 1809 à 1819) : soutane, règlement rigoureux, c'est la reprise en main.

Deux élèves célèbres :

Marcellin Champagnat, né à Marlies le 20 mai 1789, entre à Verrières en octobre 1805 à 17 ans dans les petites classes. Son adaptation est difficile, il est timide, avec un air embarrassé ; ses condisciples se moquent de lui. Plus âgé que les autres, il devient surveillant.

Jean-Baptiste Marie Vianney, le futur curé d'Ars (1786-1859), entre à 26 ans à Verrières ; il est plus âgé que ses professeurs et particulièrement faible (il ne peut suivre l'enseignement en latin).

Deux élèves très retardés dont va, plus tard, beaucoup s'enorgueillir Verrières.

L'ancien séminaire :

De 1816 à 1846, grande prospérité, un âge d'or, dans les nouveaux bâtiments avec la constitution progressive d'un domaine foncier important pour arriver à l'autarcie (terres, prés, bois, une "campagne" pour les loisirs des élèves).

Installation des "sœurs Saint-Joseph" et des "frères de la Croix" pour le service des "Messieurs du Séminaire".

Vie quotidienne

Lever : 5 heures en été, 5 h ½ en hiver ; messe quotidienne.

Longue suite bien réglée, par la cloche, d'études et de prières.

Au réfectoire un régime très convenable : vin, pin blanc, viande de boucherie, dessert.

Un trousseau important : 12 cravates, 6 paires de souliers, couvert d'argent...

Pension coûteuse : 500 F par an pour la grande pension (c'est le tarif ordinaire pour les collèges). Il y a des domestiques et des religieuses pour le service.

Promenade le jeudi après-midi. Jeux de plein air.

L'année scolaire : rentrée: début novembre, sortie fin août. Aucun congé.

Pédagogie

Basée sur l'émulation (concours entre les petits séminaires, distribution des prix, croix d'honneur...) Suite continue de contrôles (écrits ou oraux), hebdomadaires, trimestriels, semestriels...

Une grande place pour la mémoire.

Enseignement surtout littéraire ; dissenter et parler sur tout ; on ne prépare pas aux diplômes officiels.

Beaucoup de travail ; "les bœufs de Verrières" ; manque de vivacité mais force, travail, tranquillité.

Vie spirituelle

Les séminaristes sont formés à une "piété minutieuse, aux vertus sacerdotales, par des maîtres qui sont fidèles à la tradition de l'école française de spiritualité du XVII^e siècle." Confrérie.

Un univers clos, surprotégé, voire étouffant.

Faiblesse de la formation selon l'archevêque de Tours, Mgr Meignan : *Ni les prédicateurs, ni les conférenciers, ni les catéchistes ne sont en état de parler avec compétence des questions qui préoccupent aujourd'hui les hommes instruits et qui troublent les consciences.*

Le nouveau séminaire

Le 5 décembre 1846 incendie de l'ancien séminaire. De 1847 à 1855, construction d'un nouveau séminaire d'une ordonnance parfaite.

La maison continue sur la réputation jusqu'en 1906 (le 15 déc.) où s'effectue le départ définitif. Aujourd'hui il y a un Lycée d'enseignement professionnel sur le site de Verrières.

Un bilan

C'est un établissement important. En 1845, dans le département, il y a seulement trois collèges (Saint-Etienne, Roanne et Saint-Chamond) qui, ensemble, n'ont pas plus d'élèves que les trois séminaires (Verrières, Saint-Jodard, Montbrison).

Il fournit donc une bonne partie de l'élite intellectuelle de la région : 2 000 prêtres en un siècle mais aussi médecins, notaires, pharmaciens et même des hommes de progrès comme Martin Bernard...

Puissance temporelle, l'établissement passe pour riche, il pèse sur la vie locale (déplacement du cimetière, chemin à rectifier...).

Son souvenir reste vivace dans la mémoire collective de notre région. Aujourd'hui le lycée professionnel du haut-Forez en est un lointain héritier.

La ferme-école de la Corée à Champdieu

Des établissements nouveaux sont fondés à la suite d'initiatives privées comme la ferme-école de la Corée, près de Champdieu.

Joseph Barou, *l'enseignement dans le Montbrisonnais de l'Ancien Régime à Jules Ferry*

Fondation

En 1845, sur l'initiative de la *Société d'agriculture de Montbrison* qui regroupe des notables propriétaires fonciers (le préfet, le recteur d'Académie (M. du Chevallard), 40 membres.

La société loue un domaine, celui de la Corée. Elle désigne un directeur, M. Ziélinski, un réfugié polonais qui passe sinon pour un mécréant du moins un esprit fort.

Buts : rénover l'agriculture (selon le modèle anglais) ; avoir de bons fermiers.

Statut du directeur : il est exploitant "à ses risques et périls" avec en plus un traitement annuel de 2 000 F.

Admission

L'admission des élèves se fait sur concours pour les garçons de 15 à 18 ans (6 places) ; il faut fournir :

- Un certificat de bonne conduite du maire,
- Une attestation du curé établissant que la première communion a été faite.
- Un certificat médical constatant la vaccination contre la "petite vérole".

De plus il faut savoir lire et écrire et connaître les premiers éléments du calcul.

Le trousseau est modeste et bien adapté (sabots, limousine, blouse...)

Quatre années d'études gratuites.

Pédagogie :

Très active, peut-être trop active. C'est une vraie ferme modèle avec un cheptel important et un matériel moderne. Les élèves y travaillent comme des valets mais sans percevoir de gages. Il y a quelques primes en guise de bons points.

Le personnel enseignant se réduit au directeur, M. Ziélinski et à un "surveillant-maître-instituteur".

Un bilan mitigé

Finalement c'est un échec. L'école manque d'élèves. Pour quelles raisons ?

- . Sans doute une "pédagogie trop active".
- . La méfiance instinctive de la population des campagnes pour toutes les nouveautés.
- . Les mauvaises conditions sanitaires. Tous les élèves souffrent plus ou moins du paludisme.

L'école disparaît vers 1875 après avoir vivoté pendant trente années

La première école maternelle de Montbrison

Fondation

Il s'agit de la première école maternelle de Montbrison. C'est une initiative municipale. En 1853, le maire Camille Durand, a "la pieuse pensée" de doter Montbrison d'une salle d'asile pour : *assurer aux enfants des classes ouvrières surtout, un asile où ils puissent recevoir les soins physiques et le premier enseignement moral et religieux.*

L'Asile ouvre ses portes le 21 juin 1855 dans l'hôtel d'Allard (M. d'Allard était mort en 1848). Il s'agit de deux salles de l'actuel musée. Les sœurs Saint-Charles sont chargées de diriger l'établissement qui est gratuit et ouvert aux enfants de 4 à 6 ans.

Premiers pas

Les effectifs se gonflent rapidement :

- juin 1855 : 30 élèves avec la sœur Saint-Alphonse.
- octobre : 75.
- janvier 1856 : 100, la sœur Saint-Alphonse tombe malade et meurt.
- mai 1856 : 160 avec deux religieuses, la sœur Saint-Robert et la sœur Saint-Emé. (80 par classe, ce qui est une bonne moyenne !)

Fonctionnement

Ouverture de 7 h du matin à 18 h, 19 h ou même parfois 20 heures, treize heures par jour !

Il y a une sorte de cantine ; les élèves apportent leur panier.

Il y a des lits, une fontaine avec de l'eau filtrée, des essuie-mains.

Un médecin, le docteur Rey, surveille la santé des enfants. Un comité de "dames patronnesses" surveille l'Asile.

Pédagogie

Il n'y a pas de pédagogie spécifique. On commence tout bonnement l'instruction élémentaire :

- Catéchisme, histoire sainte, prière.
- Lecture (avec de petits moniteurs pris parmi les enfants les plus doués)
- Chant, marche au pas pour les déplacements.

Financement

Il y a une subvention de l'Etat (500 F), un "secours" de l'Impératrice (200 F) et des "libéralités du public".

Pour conclure

C'est une oeuvre sociale, mi-école maternelle, mi-halte-garderie.

Son financement est aléatoire, l'équipement sommaire, la pédagogie balbutiante, les effectifs incroyablement lourds.

Cependant elle correspond à un vrai besoin.

En 1860, fut inauguré l'asile de la place Bouvier, dans des locaux mieux adaptés (encore chez M. d'Allard). Aujourd'hui c'est encore une école maternelle de notre ville.

Un état des lieux avant les grandes lois scolaires

Voici donc, à travers l'évocation, évidemment partielle, de la vie de quelques établissements scolaires de chez nous, un aspect de la situation d'avant 1882. Nous en voyons bien les défauts et les limites :

C'est un enseignement de classe, très différencié suivant qu'il s'agit de filles ou de garçons.

- Les enseignants sont mal formés (le brevet de capacité exigé est d'un petit niveau) ; avant 1850, les religieux qui veulent enseigner sont proposés à l'agrément du Recteur de l'Académie par leurs supérieurs généraux sur la présentation d'une "lettre

d'obédience" qui tient lieu de titre de capacité. L'article 49 de la loi du 15 mars 1850 (Loi Falloux) officialise cette pratique pour les congrégations reconnues par l'Etat.

- Sans vrai statut, peu considérés et sous la dépendance de l'Eglise et, ce qui est aussi redoutable, des notables locaux, parfois peu instruits, souvent peu intéressés par les problèmes éducatifs. Le lavoir, les fontaines, les chemins du village passent avant l'école et le logis du maître.
- Un manque évident de moyens financiers.

Nous comprenons aussi que c'est une longue période de reconstitution du réseau scolaire, avec des tâtonnements et, parfois, de généreuses initiatives.

Beaucoup de ces maîtres et maîtresses, frères, sœurs ou laïcs, travaillent avec cœur et bon sens. Ne rions pas trop vite de cette époque. C'était sans doute une étape nécessaire avant d'autres ouvertures et d'autres progrès. C'est notre héritage commun. Notre système éducatif d'aujourd'hui repose sur le travail de l'humble maître de jadis, en soutane râpée ou en redingote verdie, celui que le poète fait parler :

*J'instruis tous les enfants du village, et les heures
Que je passe avec eux sont pour moi les meilleures.
Je me dis que je vais donner à leur esprit
La vérité, ce pain dont l'âme se nourrit ;
Puis je pense tout haut pour eux ; le cercle écoute,
Et mon cœur dans leur cœur se verse goutte à goutte.
(Lamartine)*

Joseph Barou

Causerie devant le groupe : *Vivement le jeudi*, le 29 janvier 2003, au Centre Social de Montbrison.

Enseignement primaire Montbrison

(Situation de l'année scolaire 1912-1913)

Ecoles privées :

| | | |
|----------------------------------|-------------------------|------------------------|
| Rue des Arches (Saint-Joseph) | 2 classes élémentaires | 30 garçons |
| 19, r. du Collège (Saint-Aubrin) | 6 " élémentaires | 243 garçons |
| 77, r. Puy-de-la-Bâtie | 7 " élémentaires | 165 filles |
| | 1 " maternelle | 5 garçons + 24 filles |
| Boulevard Chavassieu | 6 " élémentaires | 159 filles |
| | 1 " maternelle | 21 garçons + 28 filles |
| Rue Cloître Notre-Dame | 1 " élémentaire | 10 filles |
| Place des Pénitents | 2 " élémentaires | 43 filles |
| | 1 " maternelle | 2 garçons + 3 filles |
| Total privée | 3 classes maternelles | 301 garçons |
| | 24 classes élémentaires | 432 filles |

Ecoles publiques :

| | | |
|----------------------------|-------------------------|------------------------|
| Ecole Annexe | 2 classes élémentaires | 76 garçons |
| Boul. Lachèze (Chavassieu) | 6 " élémentaires | 155 garçons |
| R. du Collège (Pasteur) | 7 " élémentaires | 230 filles |
| Ecole maternelle Bouvier | 3 " maternelles | 80 garçons + 53 filles |
| Total public | 3 classes maternelles | 312 garçons |
| | 15 classes élémentaires | 283 filles |

Index des noms de famille

| | | |
|-------------------|---------------------------|-------------------------|
| Allard (d'), 13 | Fesch, 10 | Montet, 11 |
| Barou, 8, 11 | George, 8 | Mure (de la), 8 |
| Bonald (de), 9 | Jacquemont, 8 | Périer, 10, 11 |
| Bonnefont, 7 | Jauffret, 10 | Poissy, 8 |
| Bourgeat, 7 | Lachèze, 10 | Recorbet, 10 |
| Bransiet, 5 | Lacondamine, 7 | Rey, 14 |
| Champagnat, 6, 11 | Lagier, 7 | Robespierre, 5 |
| Chantal (de), 2 | Lapierre de Saint-Hilaire | Roche-Négly (de la), 11 |
| Démia, 1, 3 | (de), 11 | Ruivet, 10 |
| Devis, 10 | Lefort, 7 | Salle, 8 |
| Duguet, 4 | Maintenon (de), 2 | Salle (de la), 1, 2 |
| Dupuy, 7 | Massillon, 4 | Sicard, 7 |
| Durand, 13 | Mauvernay, 10 | Turquais, 7 |
| Féaux, 10 | Meaux (de), 8 | Vianney, 11 |
| Ferret, 3 | Meignan, 12 | Ziéliniski, 13 |